

### Une nouvelle enquête à renseigner dès le 1<sup>er</sup> juillet, pour des résultats fin 2016

Dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement, la fraîcheur des données statistiques permettra une meilleure réactivité des SSTI et de leurs représentants, et une valorisation du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est pourquoi le Cisme souhaite produire les prochains rapports (Rapport de branche et Chiffres-Clés) dès la fin de l'année 2016.

Le Cisme remercie les 114 Services qui ont pris le temps de répondre à l'enquête en 2015, et encourage l'ensemble des SSTI à se mobiliser pour la prochaine phase de collecte, dès le mois de juillet 2016. Si la représentativité de l'échantillon est suffisante pour des résultats significatifs au niveau de la branche, une mobilisation plus importante permettra davantage de précisions et de pertinence dans les résultats.

Nous rappelons également à nos adhérents l'importance du contrôle de la cohérence des données, avant leur transmission au Cisme, afin de garantir la qualité des restitutions.

Pour cette prochaine phase de collecte, une nouvelle interface web, plus conviviale, sera proposée, et les équipes du Cisme seront à l'écoute des adhérents, comme chaque année, pour les aider à renseigner leurs formulaires et valider leurs données. ■

## DPST, le besoin d'animation en question

Avec la réactivation d'une commission "Démarche de Progrès en Santé au Travail" (DPST) en 2016, le Cisme a souhaité redynamiser l'animation de la DPST au sein des SSTI, pour supporter l'amélioration continue de l'organisation des Services, et mieux répondre aux besoins des adhérents et des salariés.

Soucieux d'aider les adhérents du Cisme dans la mise en place de cette démarche, ou de les aider à la poursuivre et à l'entretenir, la commission a réalisé une enquête flash auprès des Services déjà engagés dans la démarche, afin de mieux comprendre les attentes des SSTI. 35 SSTI ont répondu à cette enquête, qui a été adressée le 24 mai à la soixantaine d'adhérents concernés. 5 sont actuellement en cours de préparation du niveau 2 du label AMEXIST et 11 préparent le niveau 3.

L'amélioration de l'organisation et l'harmonisation des pratiques s'imposent, de loin, comme les 2 premiers bénéfices de la DPST.

La mise en place de la démarche, comme le suivi de son système de management, nécessite cependant des ressources, et un engagement constant de la Direction.

17 SSTI ont indiqué qu'ils avaient bénéficié d'un accompagnement lors du lancement de la démarche, notamment pour pallier l'absence de compétences de qualificateur dans leur structure.

Le référent Qualité est une personne avec une autre fonction principale dans la très grande majorité des Services, conférant ainsi une légitimité de l'animateur vis-à-vis des équipes opérationnelles. Un comité de pilotage est

généralement constitué, et il se réunit en moyenne 2 fois par an. L'utilisation d'un logiciel spécifique n'est en revanche pas indispensable, 12 SSTI en ont un, mais 20 fonctionnent uniquement avec leurs logiciels métiers et les outils bureautiques dont ils disposent sur leur serveur.

Vis-à-vis du Cisme, les attentes portent notamment sur la mise à jour d'une base de partage de documents, mais également sur la mise à disposition de documents et outils opérationnels, l'animation de groupes de travail, ou des formations adaptées à chaque niveau du label.

Le Cisme ne manquera pas d'informer les SSTI des avancées de la commission DPST, et des différents outils qui leur seront proposés, au fur et à mesure de leur réalisation. ■

### Principaux bénéfices de la démarche, cités par les SSTI

		Nombre de fois cité
1	Amélioration de l'organisation et des pratiques (mode projet, professionnalisation)	23
2	Harmonisation des pratiques	16
3	Motivation et fédération des équipes	6
4	Pilotage du projet de Service à partir du diagnostic territorial	5
5	Satisfaction des bénéficiaires (adhérents et salariés), réponse à leurs attentes	5
6	Traçabilité, rigueur documentaire	5
7	Pilotage de la direction	4